

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE LA FACULTE DES ARTS DU 20/04/2023

Le Conseil de faculté s'est réuni le 20/04/2023 à 11 heures dans la salle 18 du Palais Universitaire sous la présidence de Monsieur Kristensen, Doyen.

Le quorum étant atteint, la séance peut débuter.

Liste des participant-es présent-es ou représenté-es :

Collège A : M. Arbo Alessandro, M. Hascher Xavier, Mme Jolly Geneviève, M. Kristensen Stefan, M. Thomas Benjamin

Collège B : M. Diaz Sylvain, Mme Hascher Amanda, M. Lebray Sébastien, Mme Maudet Nolwenn, Mme Sanaâ Kahena, M. Sintès Guillaume.

Collège des personnels administratifs : Mme Froeliger Maud, Mme Gademann Françoise, Mme Geiger-Gulberti Amandine.

Collège des usagers étudiants : M. Gaborit Jean, Mme Chapon Janna, M. Kopp Jean, Mme Seriket Amina, M. Viovi Hugo.

Collège des personnalités extérieures : M. Lang Paul, Mme Tabaraud Charline

Membres invités : M. Damour Christophe, Mme Laghouati Mélodie, M. Bianco Aurelio, M. Philizot Vivien, Mme Padilla Abril.

Membres ayant donné pouvoir :

Collège A : M. Hascher donne pouvoir à M. Arbo , Mme Jolly Geneviève donne pouvoir à M. Kristensen.

Collège B : M. Diaz donne pouvoir à M. Sintès, Mme Maudet Nolwenn donne pouvoir à Mme Sanaâ Kahena.

Collège des personnalités extérieures : Mme Tabaraud Charline donne pouvoir à M. Thomas Benjamin.

ORDRE DU JOUR :

Conseil plénier

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du PV des séances du 2 février et du 16 février 2023
3. Informations du Doyen
4. CFMI : adaptation de la maquette et changement de nom
5. Changements de maquette en Design et Arts plastiques
6. Composition du Comité de sélection pour le poste de PR en Arts plastiques
7. Dialogue stratégique 2024
8. Modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances (MECC) 2023-24.

Conseil restreint au collège A

9. Eméritat de Georges Bloch et de Michel Demange

Conseil plénier

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité par le Conseil de faculté.

2. Approbation du PV des séances du 2 février et du 16 février 2023

Les deux PV sont adoptés à l'unanimité par le Conseil de faculté.

3. Informations du Doyen

Une visite de l'HCERES est prévue le 16 mai 2023, il est possible que la composante soit sollicitée concernant certaines formations.

Plusieurs changements sont à noter au niveau du calendrier : la séance du 30 mars est remise au 15 mai pour le rendu en interne des maquettes. Le Conseil de faculté prévu le 25 mai est remplacé par une Commission pédagogique. A l'issue de la commission, les éléments seront transmis à la DES pour avis. Le 29 juin se tiendra le dernier Conseil de Faculté de l'année. Il sera suivi d'un pot de fin d'année.

Le calendrier académique de l'an prochain a été adopté : la rentrée est le 11 septembre, la reprise des cours du S2 est décalée au 5 février (3 semaines de décalage).

Sébastien Lebray demande ce qui est prévu pour le chauffage car les pianos ne peuvent pas supporter de températures trop basses. Le Doyen indique que cette information sera signalée à la DGS.

Aurelio Bianco demande si les bâtiments seront ouverts pendant la période d'examens prévue.

Le Doyen indique que le calendrier ne prévoit pas de fermeture des bâtiments en semaines 15 et 16.

Guillaume Sintès précise que le stage intensif qu'il organise nécessite l'ouverture des bâtiments à cette période.

Pour terminer le point d'information, Stefan Kristensen souhaite la bienvenue aux étudiantes et étudiants nouvellement élus au Conseil de faculté et les remercie pour leur engagement.

4. CFMI : adaptation de la maquette et changement de nom

Le changement de nom du CFMI qui devient CFMI Grand Est est adopté à l'unanimité par le Conseil de faculté. La demande de retour à la maquette de 2018 du CFMI, pour régularisation, est soumise au vote du Conseil de faculté qui se prononce en faveur à l'unanimité.

5. Changements de maquette en Design et Arts plastiques

Vivien Philizot présente les modifications proposées et précise que beaucoup de changements concernent des titres et intitulés. La demande liée au parcours Design en licence fait suite aux expérimentations menées depuis 2 ans. Il ajoute que ces changements ont été nécessaires en raison d'un problème de capacité d'enseignement et du nombre de candidats. Il s'agit de modifications de titres, de type de cours, d'intitulés et d'ajouts de périodes en ce qui concerne les CM d'Histoire et théorie de l'Art et de Design ce qui permet plus de clarté pour les enseignants et les étudiants.

Guillaume Sintès demande si ces éléments ont été validés au niveau du département des Arts visuels.

Vivien Philizot et Sanaâ Kahena confirment qu'il s'agit d'un travail collectif qui a été validé par le Conseil de département.

Le Conseil de faculté vote à l'unanimité en faveur de ces changements.

6. Composition du Comité de sélection pour le poste de PR en Arts plastiques

Le Comité de sélection qui doit se tenir en juin sera présidé par Benjamin Thomas. La composition exacte du COS est transmise au Conseil et soumise à son approbation.

La composition du Cos est adoptée à l'unanimité.

7. Dialogue stratégique 2024

Changement de calendrier au niveau du dialogue stratégique : les dates sont avancées.

Stefan Kristensen explique que l'objectif est de poursuivre sur la même impulsion que l'an dernier : demander les postes les plus urgents en utilisant les supports disponibles. La limite à cette ligne de conduite est la fin du mandat de Madame Demont prévu d'ici 2 ans. Elle a d'ailleurs précisé sa volonté de clôturer les mouvements liés aux supports avant la fin de son mandat. L'objectif est d'établir un équilibre au sein de la Faculté comme le montre le tableau synoptique présenté en annexe et d'arriver à 12 PR à l'échelle de la Faculté.

Les projections sont les suivantes :

Pour une mise au concours au printemps 2024 :

- PR en Musique contemporaine, 46-1 (succession M. Grabocz / Pierre Michel – support G. Bloch, MCF)
- MC en Design (support C. Pencenat, MCF).
- PR en Etudes cinématographiques, 46-3 (support K. Gattinger, MCF)

Pour une mise au concours en 2025, en tenant compte du processus de repyramidage :

- PR Arts visuels ou études théâtrales, 46-3, en fonction du repyramidage (support M. Demange, PR)
- PR Design, 46-1 (support P. Litzler, PR)
- MCF Arts plastiques (support M.-O. Biry-Fétique, MCF)
- MCF en Etudes cinématographiques (support C. Damour)
- MCF en Design (création par redéploiement)

Mélodie Laghouati présente les demandes biatts :

- Recruter un mi-temps en CDD pour l'accueil de la scolarité
- Recruter un apprenti afin de renforcer les services de scolarité.
- Recruter un agent chargé de communication afin d'assurer une présence visuelle et médiatique des activités et manifestations très nombreuses de nos collègues et de valoriser les échanges internationaux.
- Recruter un agent à temps partiel afin d'assurer l'intendance du studio, la réalisation des projets des chercheurs de l'ITI, CREA, ACCRA et des étudiants d'un point de vue technique.
- Renouveler les contrats des personnels sur support vacant et les pérenniser par l'ouverture de concours non affectés.

Une demande d'augmentation du référentiel est également prévue. Les heures de référentiel sont pour le moment insuffisantes pour rémunérer correctement les responsables de formation. La composante dispose de 1 179h à répartir entre les 50 à 60 collègues.

Sanaâ Kahena demande pourquoi il y a une mise au concours pour une autre discipline sur un support d'Arts plastiques.

Stefan Kristensen indique que la stratégie de la composante est de regarder d'abord quel support est disponible en premier pour pouvoir répondre aux besoins immédiats indépendamment de la discipline.

Guillaume Sintès demande si le repyramidage entraîne la libération du support de MCF.

Stefan Kristensen répond que ce n'est pas le cas et que l'enseignant garde son support.

Benjamin Thomas remercie Sylvain Diaz d'avoir tenu compte des besoins immédiats du département en ce qui concerne les demandes de postes. Il précise également qu'il y a un nombre de doctorants important et que les thèses sont systématiquement refusées car le département n'a pas les moyens de répondre aux demandes.

Madame Padilla demande un ajout en page 5 du dialogue stratégique dans la liste des projets afin que ce soit l'Université de Strasbourg qui prenne en charge le poste de direction du CFMI.

Stefan Kristensen demande au Conseil de faculté de se prononcer sur l'ajout suivant : « la Faculté souhaite que le salaire de la direction du CFMI soit pris en charge par le budget de l'université ».

Le Conseil de Faculté valide la demande d'ajout du CFMI à l'unanimité.

Le document support du dialogue stratégique est également validé à l'unanimité.

8. Modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances (MECC) 2023-24.

Chaque département est invité à présenter les changements liés aux MECC.

Aurelio Bianco indique que pour le département de Musique, les changements concernent la convocation des étudiants aux examens mais que leur durée et leur nombre ne sont pas modifiés.

Guillaume Sintès précise que pour le département des Arts du spectacle, les corrections sont mineures et concernent des ajustements de coefficient. Il ajoute un point de vigilance à propos des MECC qu'il souhaite faire voter à l'exception de la partie concernant le module CREA qui n'a pas vocation à apparaître sur le document extrait d'EVA.

Vivien Philizot explique que les MECC des Arts visuels sont encore sous la forme d'un tableau et pas d'une extraction EVA en raison du travail important généré par le changement de maquette du département et il précise que la retranscription est en cours sur EVA.

Le Conseil de faculté vote à l'unanimité en faveur des MECC présentées par les trois départements.

Fin de séance plénière à 12h32.

Conseil restreint au collège A

9. Éméritat de Georges Bloch et de Michel Demange

Monsieur Kristensen fait part des demandes d'éméritat de Georges Bloch et Michel Demange aux membres du Conseil restreint.

Le Conseil restreint est favorable aux deux demandes à l'unanimité.

Fin de la séance en conseil restreint à 12h46.

Strasbourg le 16/05/2023

Stefan Kristensen
Doyen de la Faculté des arts



Stefan K.
Stefan
KRISTENSEN
Doyen